L'HOMME

L'Homme
Revue française d'anthropologie

160 | octobre-décembre 2001
Droit, coutume, mémoire

Peter Pels & Oscar Salemink, eds, *Colonial Subjects. Essays on the Practical History of Anthropology*

Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1999, VIII + 364 p., index

Michel Naepels

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/lhomme/7716
DOI : 10.4000/lhomme.7716
ISSN : 1953-8103

Éditeur
Éditions de l'EHESS

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2001
Pagination : 201-204
ISBN : 2-7132-1391-6
ISSN : 0439-4216

Référence électronique
Michel Naepels, « Peter Pels & Oscar Salemink, eds, *Colonial Subjects. Essays on the Practical History of Anthropology* », *L'Homme* [En ligne], 160 | octobre-décembre 2001, mis en ligne le 31 mai 2007, consulté le 24 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/lhomme/7716 ; DOI : https://doi.org/10.4000/lhomme.7716

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© École des hautes études en sciences sociales

Peter Pels & Oscar Salemink, eds, *Colonial Subjects. Essays on the Practical History of Anthropology*

Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1999, VIII + 364 p., index

Michel Naepels

1 CE RECUEIL d'articles traite des rapports entre l'anthropologie et la colonisation. Il s'inscrit dans le cadre d'un débat ouvert dans les années 1970 et qui s'est considérablement renouvelé au cours de la dernière décennie[1]. Si la place et le rôle de l'anthropologie dans l'expansion coloniale y ont été relativement débattus, la réflexion proposée par Peter Pels et Oscar Salemink se focalise plutôt sur les formes de production du savoir ethnographique dans un contexte colonial.

2 Les auteurs de ce volume ont fait le choix d'adopter une démarche historique pour éviter l'illusion rétrospective qui consisterait à plaquer sur le passé de l'anthropologie l'image de la discipline telle qu'elle se fait actuellement. Contre la vulgate hagiographique opposant le caractère professionnel de l'anthropologie universitaire aux pratiques coloniales antérieures, cet ouvrage explore le point aveugle que fut la grande proximité de l'anthropologie avec le gouvernement colonial. Ce propos ne vise pas à porter une condamnation morale et politique, mais à susciter un travail réflexif afin de contribuer à l'invention d'une ethnographie « postcoloniale ». Ainsi, la question importante pour les auteurs n'est pas tant celle de la collusion politique avec le colonialisme que celle du contexte colonial dans la construction de l'objet de l'anthropologie et de ses traces dans les problématiques actuelles.

3 L'introduction générale des deux éditeurs (« Locating the Colonial Subjects of Anthropology ») permet d'abord de comprendre le titre du livre : il s'agit de traiter de « sujets coloniaux » en trois sens, et de s'intéresser à l'entrelacement de ces trois dimensions. On peut ainsi parler de « sujet » au sens d'acteur, ici de producteur du savoir : Pels et Salemink font remarquer que les anthropologues ne sont pas des sujets de la science désincarnés et décontextualisés. S'ils se présentent eux-mêmes comme des observateurs détachés, ils sont en fait inclus dans un champ d'intérêts coloniaux.

On peut parler de sujets coloniaux dans une deuxième acception, au sens où les peuples colonisés étaient dominés et assujettis, et transformés en « races », en « ethnies », en « tribus », etc. Ces deux sens sont liés en ce qu'ils témoignent d'une essentialisation de l'Autre comme objet d'étude pour l'observateur européen, passant par l'occultation de la relation concrète – en l'occurrence coloniale – qui les a fait se rencontrer. On peut enfin comprendre « sujet » au sens de topos, de thème : les thématiques abordées par l'anthropologie peuvent être issues de lieux communs du gouvernement colonial.

4 Loin d'être la pure rencontre d'un enquêteur avec l'Autre, la pratique ethnographique est prise dans un double contexte qui contribue à déterminer les productions anthropologiques. Un contexte théorique d'abord, que Pels et Salemink appellent la « tradition ethnographique ». L'article de Patrick Wolfe (« White Man's Flour. The Politics and Poetics of an Anthropological Discovery »), qui traite de la « découverte » par Spencer et Gillen, à la fin du XIX^e^ siècle, de « l'ignorance » de la paternité par les Aborigènes australiens[2], illustre ce point. Cette trouvaille ethnographique ne prend son sens qu'au regard de l'existence de deux thèses évolutionnistes énoncées antérieurement au séjour australien de Spencer. La première est la thèse sociologique de Bachofen reprise par MacLennan et Morgan, selon laquelle la promiscuité originaire dans les sociétés primitives aurait entraîné une incertitude généralisée sur la paternité et, corrélativement, une organisation sociale matrilinéaire. La seconde est la théorie de l'animisme proposée par Tylor et Hartland, puis reprise par Frazer dans son analyse du totémisme, qui suppose que le monde est parcouru d'esprits (y compris sous la forme d'objets et d'animaux), de telle sorte que certains groupes humains peuvent concevoir l'idée de la fécondation des femmes par des entités non humaines, rendant ainsi inutiles la contribution du père à la conception et la relation théorique entre rapports sexuels et fécondation. Spencer connaissait personnellement Tylor et Frazer (et leurs œuvres) avant ses enquêtes : la théorie anthropologique, et les fantasmes européens qu'elle recouvre en l'occurrence, sont antérieurs au terrain ethnographique et à la découverte empirique. Or, il faut noter que le débat sur cette prétendue ignorance de la paternité s'est prolongé tout au long du XX^e^ siècle, malgré la fin de la domination des problématiques évolutionnistes. La mise en rapport que tente Patrick Wolfe de la « découverte » de Spencer avec le rôle de celui-ci dans la définition de la politique australienne d'assimilation forcée des Aborigènes est peut-être moins convaincante.

5 Il y a d'autres lieux de réalisation d'enquêtes ethnographiques que le champ universitaire, parfois même très antérieurs à la professionnalisation de l'anthropologie. Le deuxième contexte de production du savoir anthropologique tient ainsi à la prédétermination des formes d'entrée en contact de l'enquêteur avec les sociétés qu'il étudie en fonction de l'histoire des relations entre Européens et colonisés. Pels et Salemink proposent une typologie sommaire des nombreux lieux de fabrication d'une ethnographie coloniale et d'un discours sur la réalité sociale et culturelle des colonisés antérieurs à l'ethnographie professionnelle, en distinguant les approches militaires, administratives, missionnaires et philanthropiques. Les militaires fixent des frontières et définissent l'identité des populations rencontrées (notamment à travers la grille d'analyse alliés/ennemis). Les administrateurs introduisent une relation verticale (de police et de vue en surplomb) ; on passe alors à des descriptions qui suivent une logique classificatoire réifiant les réalités ethniques et territoriales et codifiant les « coutumes » dans le droit. L'ethnographie missionnaire s'inscrit dans un autre type de relation marquée par le souci de s'insérer dans la politique locale, mais sous la contrainte de l'objectif de conversion. Dans les colonies de peuplement, enfin, la

violence de l'installation européenne suscite en retour l'intervention de philanthropes (locaux ou métropolitains) produisant des discours sur les sociétés colonisées.

6 Parmi ces quatre types d'ethnographie coloniale, l'ouvrage traite particulièrement de celle que mirent en œuvre les administrateurs. L'article de Lyn Schumaker sur le Rhodes Livingstone Institute de Rhodésie du Nord (« Constructing Racial Land-scape. Africans, Administrators, and Anthropologists in Late Colonial Northern Rhodesia ») montre que le programme initial de cet institut (dont Max Gluckman fut le directeur de 1942 à 1947, avant de fonder le département d'anthropologie de l'Université de Manchester) était de faire une anthropologie appliquée au développement colonial sous le contrôle d'un conseil d'administration représentant les intérêts coloniaux ; et que dans leurs pratiques mêmes d'enquête en zone rurale, les anthropologues de cet institut étaient très proches de ce que faisaient les administrateurs pendant leurs tournées. C'est à partir de cette proximité initiale qu'on peut comprendre un certain nombre d'innovations théoriques des chercheurs de l'institut.

7 L'observation du monde en vue d'une meilleure administration étatique n'a pas seulement fourni des méthodes d'observation ou d'enquête, mais aussi des concepts et des problématiques anthropologiques. L'article de Henk Schulde Norde (« The Making of Traditional Bali. Colonial Ethnography and Bureaucratic Reproduction ») décrit ainsi la façon dont la réalité sociale indigène de Bali connut une mise en forme juridique et pratique antérieure à l'ethnographie professionnelle. Une réorganisation administrative menée au début du XX^e^ siècle contribua à définir et à rigidifier les institutions « traditionnelles » par un processus de codification légale, de mise en « coutume ». Elle suscita l'institutionnalisation du système des castes et la redéfinition de la communauté villageoise. Le principe majeur de cette politique coloniale consistait à préserver le Bali hindou supposé pérenne dans les villages, dont il fallait du coup laisser autonome l'organisation rituelle et religieuse. Mais cette reconnaissance de la communauté villageoise s'accompagna de sa restructuration. En particulier, les villages furent redessinés pour regrouper en principe deux cents hommes valides – ce qui en faisait l'unité des équipes de travail forcé –, et dotés d'un système d'irrigation collective servant de base à un nouvel impôt. Enfin, la création de chefferies et le rétablissement de rois dénués de tout pouvoir réel donna naissance à un véritable « État-théâtre ». La construction politique et ethnographique de Bali reposant sur les concepts de « caste », de « communauté villageoise », de « système d'irrigation », de « loi villageoise », etc., était déjà accomplie par les administrateurs quand arrivèrent les premiers ethnologues professionnels.

8 De la même façon, l'article d'Oscar Salemink (« Ethnography as Martial Art. Ethnicizing Vietnam's Montagnards, 1930-1954 ») explique l'attention particulière portée par l'anthropologie française aux populations indochinoises ne parlant pas le vietnamien, notamment les populations dites Montagnardes, ou Moï. Cet intérêt est l'héritier des pratiques ethnographiques de l'administration qui développa une forme de relativisme culturel pour défendre les Moï contre le poids politique des Vietnamiens. La définition administrative des groupes Montagnards passa par la délimitation de différentes tribus et la rigidification de réalités changeantes et entremêlées[3], à laquelle succéda, à la fin des années 1930, une véritable ethnicisation appuyée sur l'idée qu'il s'agissait de peuples d'origines différentes. Enfin, devant les progrès (idéologiques puis territoriaux) des indépendantistes vietnamiens, cet intérêt pour les Moï accompagna le projet administrativo-militaire consistant à séparer un territoire Montagnard de l'Annam.

Ainsi, dans ce cas également, la définition de l'objet de l'ethnologie et du terrain ethnographique fut en partie déterminée par les politiques coloniales antérieures.

9 Comme tout recueil d'articles, celui-ci est inégal, à la fois parce que tous les textes n'ont pas le même intérêt propre, et parce qu'ils sont plus ou moins proches de la ligne problématique annoncée en introduction. Je n'ai ainsi présenté que quelques exemples représentatifs de l'esprit général de l'ouvrage ; ils illustrent l'importance épistémologique du domaine réflexif qu'ouvre ce livre. On pourrait ajouter que l'introduction reste sans doute un peu programmatique : l'histoire de la discipline qu'elle appelle de ses vœux n'est pas faite ici par des historiens, et on aimerait pouvoir réinscrire ces photographies de quelques situations ethnographiques dans une histoire de plus longue durée. La diversité historique et géographique des exemples choisis devrait en tout cas suffire à éveiller la curiosité d'une large majorité d'ethnologues.

NOTES

1. Cf. notamment Talal Asad, ed., *Anthropology and the Colonial Encounter*, London, Ithaca Press, 1973 ; et plus récemment : George Stocking, ed., *Colonial Situations. Essays on the Contextualization of Ethnographic Knowledge*, Madison, University of Wisconsin Press, 1991 (« History of Anthro-pology » 7) ; Nicholas Thomas, *Colonialism's Culture. Anthropology, Travel and Government*, London, Polity Press, 1994 ; Ann Laura Stoler & Frederick Cooper, eds, *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997.

2. Elle fut à l'origine de nombreuses découvertes parallèles en Océanie – par exemple lorsque Maurice Leenhardt découvrit une ignorance similaire de la paternité en Nouvelle-Calédonie (*Do kamo*, Paris, Gallimard, 1947 : 167). Ces « découvertes » demeurent ethnographiquement fort douteuses. On se reportera à l'article classique d'Edmund Leach, « Virgin-Birth », *The Henry Myers Lecture Proceedings of the Journal of the Royal Anthropological Institute*, 1966, et, pour la Nouvelle-Calédonie, au livre de Christine Salomon, *Savoirs et pouvoirs thérapeutiques kanaks*, Paris, PUF, 2000 (« Ethnologies ») : 39-43. [Voir le compte rendu de cet ouvrage par Michel Naepels dans *L'Homme* 160 : 285-287.]

3. Cf. Jean-Loup Amselle & Elikia M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985 [cf. Éric Gruénais, « Quelle ethnie pour quelle anthropologie ? », *L'Homme*, 1986, 97-98 : 355-364. *Ndlr.*], et Jean-Loup Amselle, *Logiques métisses*, Paris, Payot, 1990.

AUTEUR

MICHEL NAEPELS

CNRS-EHESS, Genèse et transformation des mondes sociaux, Paris.